



## EXTRAITS

Des Procès-Verbaux de la Visite Pastorale  
du Cardinal de Marquemont

(1613-1614) (\*)



### II

**M**ONSEIGNEUR de Marquemont continue sa visite par celle de la Bresse et du comté de Bourgogne qu'il poursuit la même année.

A Miribel, il y avait deux églises, celle de Saint-Romain et l'ancienne église paroissiale sous le vocable de Saint-Martin, où les anciennes familles du pays font encore dire leurs messes d'enterrement, lors même qu'elle n'est plus paroissiale. A Beynost, il y avait également deux églises, celle de Saint-Maurice et celle de Saint-Jullien.

Montluel est un centre d'où l'on rayonne; il y avait l'église collégiale de Notre-Dame, le Chapitre était composé d'un doyen archidiacre, un chantre, un maître de chœur et douze autres chanoines. Il y avait en outre deux églises

---

(\*) Voir la *Revue du Lyonnais* de juillet 1898.

paroissiales, celle de Saint-Barthélemy et celle de Saint-Etienne, une chapelle de Pénitents, où les confrères prient l'archevêque de leur confirmer leurs statuts et un hôpital assez bien tenu où il y avait huit lits.

A Meximieux, il y avait aussi l'église collégiale de Saint-Apollinard, le Chapitre était composé de six chanoines dont l'un desquels était doyen, et six prébendiers. Ils étaient présentés par le seigneur et la dame de Meximieux, et institués par l'archevêque. Il y avait aussi l'église de Saint-Jean-Baptiste, mère-église de Meximieux, où l'on ne disait la messe que le dimanche, elle était unie au Chapitre. A Pérouges, il y avait aussi deux églises, celle de Sainte-Marie-Madeleine qui existe toujours, puis celle de Saint-Georges, hors la ville et mère-église de Pérouges. A La Valbonne, il y avait une chapelle Saint-Martin bâtie à neuf et fort proprement tenue.

A Notre-Dame-de-Crans, les chemins sont trop mauvais pour les carrosses de l'archevêque, il y envoie son official. C'est une des rares paroisses qu'il n'ait pas visitée.

A Chalamont il y avait l'église de Notre-Dame, filleule de celle de Saint-Martin, mère-église. La chapelle de l'hôpital était en partie ruinée n'y ayant aucuns ornements qu'un tableau de Notre-Dame sur le grand autel. A Ronzuel, paroisse supprimée, sous le vocable de Saint-Jean, actuellement dans la commune de Chalamont, il y avait des reliques parmi lesquelles on en vénérait une de la colonne de la flagellation. A Saint-Nizier-le-Désert, on vénérait aussi une parcelle de la même relique avec plusieurs autres qui avait été apportées de Jérusalem par un père Cordelier de Chambéry ; l'attestation était de 1497.

A Chatenay, les fenêtres de l'église et des chapelles étaient fermées avec de la terre. Il n'y avait point de cloches ayant

été dérobées par les soldats qui firent, pour les tirer, un grand trou à la voûte du chœur. Il n'y avait point de maison pour le curé, mais seulement la place où elle était avant les troubles.

A Bourg, le cardinal trouva à l'entrée de la ville tout le clergé avec les croix de leurs églises ; il y avait le Chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame, les Cordeliers, les Jacobins et les Augustins, ainsi que les autorités civiles. Arrivé à l'église Notre-Dame, Monseigneur rappelle au peuple qu'une indulgence plénière a été accordée spécialement par Sa Sainteté à l'occasion de cette visite et l'exhorte à se préparer à la gagner. Par exception il permet, à cause des grandes pluies qui ont eu lieu, de travailler le jour de sainte Madeleine, le lendemain jour du sacre de leur église et le vendredi suivant, jour de sainte Anne, après, toutefois, avoir entendu la sainte messe. L'archevêque signe encore une requête des échevins de la ville pour établir un collège des Pères Jésuites. Il visite le couvent des religieuses de Sainte-Claire de Bourg, celui des Cordeliers, des Jacobins, l'Hôtel-Dieu et la Chartreuse de Seillon.

A Saint-Denis, près de Bourg, nous trouvons au procès-verbal de la visite ce passage intéressant : « Derrière le grand autel est une image de saint Denys faicte en boys que ledict curé nous a rapporté avoir esté mise au feu par quelques huguenotz pendant le siège de la citadelle advenu en 1600, sans avoir esté bruslée ny offensée dudict feu, et fut celluy qui la meit au feu contrainct de le faire sortir par quelques siens compaignons d'autant qu'il devint frene-tique aussitost qu'il eust mise ladicte image audict feu et mourut aussitost après. »

A Meillonnas, l'herbe croît tant dans une partie du sanctuaire que dans la nef qui est découverte ; une partie

de l'église était déjà en reconstruction, Monseigneur de Marquemont prend une ordonnance pour qu'elle soit achevée dans trois mois.

Dans le cimetière de Treffort, il y avait une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Lorette. Il y avait aussi une chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, où l'on enterrait les pestiférés.

Dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Jasseron, il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Claude, dont le prieur nommait à la cure. Ce nom de Jasseron ne rappelle-t-il pas le supplice du précurseur de Notre-Seigneur ? (1).

A Revonnas, il y avait quelques reliques qui étaient autrefois tenues dans un reliquaire d'argent qui furent dérobées pendant la guerre et restituées par une femme malade à l'extrémité. Sur la route de Revonnas à Journans, il y avait une chapelle de Notre-Dame-de-Piété toute ruinée et découverte et les portes ôtées où le curé de Revonnas allait dire vêpres la veille et une grand'messe les jours des fêtes de Notre-Dame. — Journans et Tossiat étaient deux paroisses voisines, la première sous le vocable de Saint-Valérien et la seconde de Saint-Marcel.

Quoique Journans soit annexe de Revonnas et non de Tossiat, il devait y avoir une tradition qui nous échappe,

---

(1) A Marchampt, dans le Beaujolais, se trouvait une chapelle de Saint-Jean-Baptiste, au hameau de Sagné, dont le nom serait venu de saigné à cause du supplice du martyr. Le hameau seul subsiste, la chapelle ayant été détruite sous la Révolution, mais la dévotion y était telle que le vocable a passé à l'église paroissiale où celui de la Sainte-Vierge a été relégué au second plan. On y invoquait saint Jean-Baptiste pour les pertes de sang.

pour le choix du vocable de ces deux martyrs dont le culte est rarement séparé l'un de l'autre. Les paroisses de Tossiat et de Revonnas étant toutes deux de la nomination de l'abbaye d'Ambronay, ce culte venait probablement de là.

A Ponsins, il y avait un Chapitre richement doté qui possédait entre autres reliques une sainte Epine de la couronne de Notre-Seigneur ; le procès-verbal de la visite mentionne aussi une croix en argent doré.

Comme paroisse disparue il y a celle de Saint-Didier d'Oussiat, mère-église de Pont-d'Ain. La paroisse d'Ambronay, cependant, siège d'un archiprêtre, ne reçoit pas l'honneur de la visite, l'archevêque loge au château de l'abbé commendataire qui est le Révérend messire Claude de Lacouz, où il administre le Sacrement de confirmation à une de ses nièces.

A Cerdon, il y avait un Chapitre fondé par le duc de Nemours, qui desservait les paroisses de Saint-Alban et de Mérignat. Celle de Saint-Alban était mère-église des paroisses de la Balme et de Challes.

A Saint-Martin-du-Frêne, l'archevêque ordonne à un habitant de la paroisse de brûler quelques livres huguenots qu'il avait chez lui et qu'il avait fait examiner par son aumônier.

A Nantua, l'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Michel et l'église prieurale sous celui de Saint-Pierre ; le prieuré a besoin de grandes réparations que l'on commence.

La confrérie du Rosaire est instituée dans une chapelle de l'église paroissiale. A Volognat, il y avait celle du Saint-Sacrement. A Moux, le cardinal consacre une chapelle nouvellement bâtie aux frais du curé dans la paroisse de Matafelon.

A Izernore, la cure est de la présentation de l'évêque de Belley, l'archevêque fait l'énumération des villages et des revenus de cette paroisse, dont la grande étendue nécessitait un vicaire et qui cependant suffisait à peine à nourrir un seul prêtre. — Dans la paroisse de Saint-Clair-de-Veysiat, annexe de Saint-Martin-de-Dortans, où l'église est très petite, la confirmation a lieu dans le cimetière. Cette paroisse, riche en reliques, en possédait une de S. Sigismond. A Oyonnax, il y a aussi des reliques « de saintz bien antiques » ; le sanctuaire de l'église avait été bâti à neuf, au bas du village il y avait une ancienne église toute ouverte, où il y avait encore quelques images de Notre-Dame, de saint Rambert. C'était l'ancienne et primitive église paroissiale qu'on avait délaissée comme étant trop petite à cause de l'accroissement de la population.

La première église que l'archevêque visite à son entrée dans le comté de Bourgogne est celle de Saint-Nizier de Jeurre. A Molinges, il reçoit les habitants des paroisses de Choux et de Viry avec les curés en tête pour y recevoir le sacrement de confirmation; ces deux villages étant inaccessibles non seulement aux carrosses, mais encore aux chevaux. Cependant Jacques Maistret, évêque de Damas, suffragant de Lyon, y avait passé, il y a dix-sept ans; il avait même accordé au peuple le pouvoir d'user du petit lait en carême.

A Saint-Claude (1), le clergé de l'église paroissiale de Saint-Romain vient au devant de l'archevêque à une lieue de la ville. Il est ensuite salué par le grand juge et les échevins de la ville, les prêtres sociétaires de cette paroisse

---

(1) Le procès-verbal de la visite dit: En la ville de Saint-Ouyan de Joux dicte de St Claude.

étaient au nombre de dix-huit. Le grand prieur et les religieux de Saint-Claude viennent ensuite saluer Monseigneur en son logis et font offre de tout ce qui dépendra d'eux et de leur chapitre, sauf le droit de visite, car ils dépendaient directement du Saint-Siège. Néanmoins, ils font visiter les châsses et reliques de leur monastère que le procès-verbal mentionne en ces termes: « Nous ont les dictz sieurs grand prieur et religieux fait voir et ouvrir la chasse d'argent dans laquelle repose le corps du glorieux saint Claude, duquel nous avons baisé humblement les piedz et fait noz prières devant luy. Nous ont aussy les dictz sieurs prieur et religieux monstré une autre chasse d'argent, où sont les ossementz de saint Ouyan de Joux. Les deux chasses tenues sur le grand autel de la dicte église et plusieurs autres reliques de saintz, plus nous ont conduict en une chapelle estant soubz la dicte église, qu'ilz nous ont dict estre le lieu où le dict saint Ouyan rendit l'ame à Dieu; et en la dicte chapelle saint Martin, estant venu voir le dict saint Ouyan, célébra la sainte messe, plus de là nous ont mené en une autre chapelle estant dans la dicte église bastie par le seigneur prince d'Orange, au fondz de laquelle ilz nous ont aussy dict estre le lieu où le dict saint Claude faisoit ses prières, y rendit son ame à Dieu, y ayant au dict lieu un tableau où est peincte et descrite partie de la vie de Monsieur saint Claude, mesme le temps qu'il fut créé chanoine de Besançon, le temps qu'il fut fait religieux de l'ordre de S<sup>t</sup> Benoist, celluy qu'il fut esleu archevesque de Besançon, le temps qu'il fut fait abbé du dict monastère de S<sup>t</sup> Ouyan de Joux et le temps de son décès, et plusieurs autres choses saintes nous ont fait voir encore les dictz sieurs grand prieur et religieux tant de la dicte église S<sup>t</sup> Claude que celle de S<sup>t</sup> Pierre commencée dez longtempz

à bastir avec un grand et superbe édifice. Le sanctuaire et le cœur d'icelle estant achevé et ne reste plus que la partie des murailles de laquelle sont ja faictes et presque toutes fondées. »

A Saint-Romain-de-Saint-Claude, l'archevêque consacre le grand autel sous l'invocation des glorieux martyrs saint Romain (1), saint Barulle et saint Tisitre (?)

A Septmoncel, le procès-verbal de la visite mentionne qu'il y a dix-huit à dix-neuf cent communians en cette paroisse qui est fort grande. Les paroissiens de plusieurs villages éloignés de deux ou trois lieues étaient heureux de venir coucher le samedi soir près l'église pour « ouyr la messe le lendemain ».

A Saint-Imitier, il y avait les reliques du patron de la paroisse : « au deruiers du dict grand autel est un tombeau eslevé en pierre asses ancien que l'on nous a dict estre la chasse et les ossementz de S<sup>t</sup> Imitière frère de S<sup>t</sup> Oyan de Joux, laquelle n'a jamais esté ouverte. »

De Montfleur où il y avait une société de prêtres, Monseigneur rayonne comme d'un centre dans les paroisses environnantes ; à Saint-Clair-de-Chavannes et à Saint-Thomas-de-Cuisetaux puis à Saint-Germain-de-Germagnat, etc.

A Gigny, le procès-verbal ne parle pas de saint Taurin, mais parmi les prêtres des paroisses voisines il y en a plusieurs qui portent le prénom de ce saint, ce qui prouve que le souvenir de cette célèbre translation de reliques n'était pas perdu.

---

(1) Chose curieuse, même dans la ville de Saint-Claude, le culte de saint Romain qui avait été le fondateur de ces monastères, avait fait place à celui du martyr d'Antioche de ce nom.

La paroisse d'Espy était sous le vocable de Saint-Omer et de Saint-Victor, les illustres martyrs de la légion Thébéenne qui ont laissé quelque souvenir dans nos pays.

A Verjon, le cardinal consacre le grand autel sous le vocable des glorieux martyrs saint Hippolyte et saint Laurent. Ce n'est donc pas le disciple de saint Irénée. A Ville-moutier, il bénit le cimetière. Il y avait dans l'église de cette dernière paroisse une châsse de bois « dans laquelle y a plusieurs ossementz qu'on nous a dict estre de saint Patient et l'ayant ouverte y avons trouvé plusieurs ossementz et quelques restes de chape ou chasuble fort ancien. »

A Foissiat et à Gorrevod, le procès-verbal de la visite relate certains détails qui nous feraient présumer que la communion de Pâques se faisait encore sous les deux espèces à cette époque. Voici ce qui est relaté dans la première de ces deux localités : « Et sur ce que nous avons appris que le jour de Pasques chascun communiant donne deux liards, nous ordonnons que d'icy en aiant pris au préalable sur l'argent en provenant les frais du pain et vin pour la communion, et le reste sera employé en quelques réparations pour l'église, défendantz aux scindicqs ou autres de se l'approprier ou employer en autre usage. » Le second passage est encore plus explicite : « partant ladicte rente laods et ventes, et ledict prébendier à cause de ladicte chapelle fournit le pain bénit et vin de la communion de Pasques en ladicte église de Gorrevod. » Evidemment ce vin de la communion de Pâques ne devait pas servir qu'au curé et au vicaire de la paroisse, puisqu'il est spécifié que c'est pour la communion de Pâques.

L'église de Pirajoux, Aram jovis, comme s'exprime la visite de 1470, était de la collation de l'abbaye de Saint-

Oyan-de-Joux, autrement dit Saint-Claude. C'est un singulier rapprochement de deux lieux où l'on vénérât le maître des dieux qui sont unis ensemble pour adorer le Roi des rois. Monseigneur prend des ordonnances pour faire réparer cette église ainsi que celle de Lescheroux.

A Coligny, Monseigneur de Marquemont fait observer au curé en entrant dans l'église « que les armes de Sa Majesté estoient à main gauche que celles d'Espagne ». Le curé répond « qu'il avait creu les mettre au lieu plus honorable parce qu'elles estoient à main droite en entrant, sur quoy les fismes changer pour mettre celles du Roy à main droicte ». Ce petit détail montre que quoique en Franche-Comté, qui appartenait alors à l'Espagne, le cardinal savait faire respecter les armes du roi de France.

L'Angélus n'était probablement pas encore d'un usage général dans les campagnes, parce que chaque visite se termine par une ordonnance pour le faire sonner, et une recommandation aux fidèles de le dire. On recommande aussi à tous les curés de dire vêpres, les fêtes et dimanches ; il est probable que pendant les troubles occasionnés par les guerres de religion ces cérémonies avaient été interrompues dans beaucoup de localités.

A Saint-Amour, le procès-verbal de cette visite ne mentionne pas les reliques du patron comme celui de 1470, mais plusieurs prêtres parmi lesquels un sociétaire du chapitre portent ce nom. L'église a beaucoup de chapelles sous de nombreux vocables de dévotion, il y a une confrérie de Saint-Crépin pour les cordonniers et une autre de Saint-Sébastien. Dans plusieurs de ces chapelles, certaines familles y avaient droit de sépulture. Il y avait un hôtel-Dieu à Saint-Amour, les administrateurs devaient rendre compte de leur gestion en présence de deux des plus

anciens prêtres sociétaires de l'église paroissiale suivant l'ordonnance de l'archevêque. Au levant de la ville, Monseigneur va visiter un ermitage bâti sur la montagne nommée la Roche-sur-Aloval, il visite son église et sa cellule qui est bien et décentement tenue. Le lendemain il visite l'hôpital; du procès-verbal de cette visite nous en extrayons le passage suivant: « En la dicte salle basse il y a six lits couverts chascun d'une couverture de layne sans coitre (1) ny linceux (2) et remplis de paille pour les pauvres pèlerins, n'ayant aucuns pauvres en iceluy. Nous avons demandé s'il y auroit point de chambre au dict hostel Dieu pour des malades aultre que la dicte salle et l'hospitalier nous a respondu que non. . . . Puis après avons enjoinct aux recteurs du dict hostel-Dieu, faire faire une chambre pour retirer à part les malades. » Relatons aussi en passant la visite de l'hôpital que Monseigneur fit aussi à Saint-Trivier-de-Courtes à son passage dans cette ville, car elle offre des détails encore plus intéressants: « En icelluy (hostel-Dieu) demeure et habite un pauvre homme nommé Ginot Gaillard avec sa femme et ses enfans pour recevoir les pauvres passants, car d'autres pauvres il n'en y a point (3). . . . le dict Gaillard est chargé de recevoir les pauvres en la maison dudict hospital, les coucher sur de la paille et leur fournir de potage, il y a une petite chapelle du vocable saint Georges ruinée sans habits ni ornements. Il y a une maison bien ruinée en laquelle sont trois

---

(1) Matelas garni de balle d'avoine, encore en usage dans la Bresse.

(2) Pour linceuls, draps.

(3) Par deux fois dans deux petites villes où il y a certainement des malheureux actuellement, le procès-verbal de la visite constate qu'il n'y avait pas de pauvres.

chambres, en l'une le dict Gaillard demeure, en aultres on y reçoit les pauvres, sans aucuns lits. Il y a encore une grande couverte de paille aussy toute ruinée. » Parmi les revenus du dit hôpital toutes les cornes des bêtes bovines qui se tuaient à Saint-Trivier lui appartenait.

Il y a plusieurs paroisses du même nom approchant, qu'il ne faut pas confondre ensemble dans cette partie du diocèse; un même vocable peut encore aider à cette confusion, c'est Cuiseaux, sous le vocable de Saint-Thomas de Cantorbéry, qu'il ne faut pas prendre pour Saint-Clément-de-Cuisiat près de Treffort, ce sont deux paroisses distinctes. Ne pas confondre également ces deux paroisses avec celle de Saint-Pierre-de-Cuisiat, qui était dans le comté de Bourgogne et qui est actuellement dans le département du Jura. Ces trois paroisses sont donc dans trois départements différents. Les deux paroisses de Saint-Clair-de-Chavannes et de Saint-Thomas-de-Cuisetaux unies ensemble, tendraient à augmenter la confusion. Il n'est pas dit cependant que celle-ci soit sous le vocable de l'archevêque de Cantorbéry comme la paroisse de Cuiseaux (actuellement Dommartin-les-Cuiseaux) qui devait être de beaucoup la plus importante. Une procession de dix-sept prêtres sociétaires, parmi lesquels huit chanoines, vint en effet au devant de Monseigneur; l'église avait le titre de collégiale et était sous le vocable de Saint-Thomas de Cantorbéry, elle était riche en ornements et reliques parmi lesquelles il y avait « un reliquaire d'argent doré enchassé en un boys où il y a une image de Dieu le Père et deux anges, auquel il y a enchassé de la vraie croix et des reliques St Estienne. »

A Gorrevod, il y a quatre feux huguenots qui payent cependant les droits de l'église. A Pont-de-Veyle, les

protestants s'étaient assemblés au son de la cloche dans la salle d'école pendant le temps de la messe et de la confirmation : ils chantaient leurs psaumes à haute voix.

A Saint-Jean-les-Aventures, actuellement Saint-Jean-sur-Veyle, il y avait une statue de saint Jean, d'argent, avec son siège aussi d'argent, puis un reliquaire d'argent. Sur quatre cent cinquante communiants, il y avait environ douze feux huguenots.

Ici se terminent les visites de 1613 qui se sont poursuivies presque sans interruption du 13 juin au 3 octobre. Partout l'archevêque s'informe des abus qu'il s'efforce de faire cesser. Il fait aussi passer un examen sommaire aux prêtres qui, à part quelques exceptions, étaient bien ignorants. Ce n'est pas, sans doute, que la plus grande partie ne fussent de bons et dignes ecclésiastiques, l'instruction leur manquait à cause de la grande difficulté qu'ils avaient eue de pouvoir le faire pendant les guerres de religion.

Comme remarques générales, Monseigneur prend partout des ordonnances pour la construction de tabernacles en bois peint ou vernissé. Avant cette époque il y en avait très peu, quelques-uns cependant en pierre quelquefois vitrés, mais s'ouvrant par derrière. Le Saint-Sacrement reposait généralement dans des buffets de pierre pratiqués dans la muraille de l'église du côté droit ou gauche de l'autel, quelquefois derrière celui-ci. Ce buffet en forme de sacrarium fermait avec un treillis de fer, quelquefois il ne fermait pas du tout.

Pendant la cérémonie du culte, comme pour donner la bénédiction, on retirait le Saint-Sacrement pour le placer sur l'autel, puis on le replaçait après dans ce sacrarium. Les repositoires qui surmontent le tabernacle et les *soleils* ne feront leur apparition que vers 1650 avec le grand roi auquel on a donné ce nom.

En fait de vases sacrés, l'argent n'est pas encore de rigueur pour les ciboires que l'on nomme custodes, presque tous sont d'étain ou d'alchimie, métal composé; il y a cependant des calices d'argent, mais la plupart n'ont que la coupe de ce métal, le pied est en cuivre doré.

(A suivre.)

P. RICHARD.

